



L'EUROPE À LA POINTE DE SEINE AVAL

Dès 2006, les collectivités territoriales de Seine Aval et l'EPAMSA ont souhaité unir leurs efforts pour faire émerger un véritable projet de coopération et de développement et porter une candidature commune dans le cadre du FEDER (Fonds européen de développement régional). Cette candidature, qui s'inscrit dans une démarche originale et à forte valeur ajoutée partenariale, trouve sa cohérence avec le projet de territoire porté par l'Opération d'intérêt national. L'EPAMSA est donc devenu, dès 2008, organisme intermédiaire du Projet Urbain Intégré (PUI) de Seine Aval et gestionnaire d'une subvention globale FEDER de 10,5 millions d'euros.

En Seine Aval, l'Europe soutient ainsi la création de nombreux projets au travers du FEDER mais également au travers du FSE (Fonds social européen) et du FEADER (Fonds européen agricole pour

le développement rural). Ces fonds permettent à notre territoire de renforcer son attractivité, d'améliorer l'employabilité, de promouvoir un développement urbain durable et de créer une dynamique agricole locale. L'effet de levier des fonds structurels européens est remarquable et permet à de nombreux projets de se concrétiser plus rapidement.

Nul doute que la politique de cohésion de l'Union européenne demeure essentielle pour promouvoir les projets innovants de la Seine Aval. Aussi nous comptons sur la future programmation européenne 2014-2020 pour conforter une approche intégrée visant notamment l'innovation, le soutien aux nouvelles filières économiques et les actions environnementales.

David MORGANT,
Directeur Général, EPAMSA

**DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**
L'Europe s'engage
en Seine Aval

3 QUESTIONS À ...

Jean-Luc Beaugrand,
directeur des études
de l'Ensiate

EN BREF...

L'Epamsa s'expose

EN BREF...

Voitures électriques :
Seine Aval en pole position



L'extension de l'Ensiate (Enseignement supérieur d'ingénierie appliquée à la thermique, l'énergie et l'environnement), hors de son site d'origine de Bois-Colombes. Cette école, numéro un en matière de formation aux métiers du développement durable, a choisi de s'implanter aux Mureaux pour y installer les équipements nécessaires aux travaux pratiques relatifs à un master bac + 5 spécialisé en éco-énergétique (cf. ci-contre). Logique dans une ville qui va également accueillir une future plateforme universitaire d'excellence sur les bâtiments et les réseaux intelligents. Montant du financement FEDER : 76 000 euros.

D'autres financements européens

Outre le FEDER, Seine A val bénéficie d'autres financements européens : celui du FSE (Fonds social européen) pour un montant de 5,625 millions d'euros et celui du LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) pour un montant d'environ 1 million d'euros.



LEADER est un des axes stratégiques du FEADER qui associe tous les acteurs agricole et politique locaux dans le but de valoriser et sauvegarder le patrimoine naturel et agricole local. A titre d'exemple, LEADER a soutenu la création d'un magasin de vente de produits locaux à Vernouillet, d'une légumerie bio à destination des cantines scolaires aux Mureaux ou encore d'un service de paniers frais issus de l'agriculture locale pour les Comités d'entreprises.



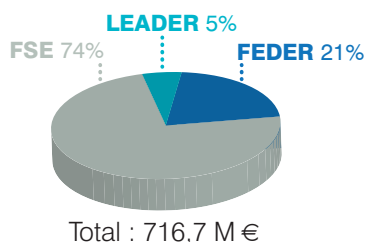
Accroître l'attractivité et l'accessibilité du territoire par une action renforcée en faveur d'une cohésion urbaine durable

Dans le cadre de la démarche "Seine Park" qui vise à revaloriser le fleuve en Seine Aval, un parc écologique est en cours de création sur le territoire de la Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine (CA2RS). **Le Parc du Peuple de l'herbe**, piloté par le Conseil général des Yvelines, a été retenu dans le

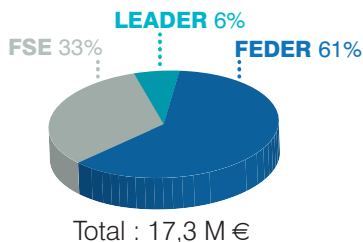
cadre de l'appel à projets européen LIFE+ en 2012 pour un montant de 1,8 M €. Sur cette zone de 113 hectares située en bord de Seine, différents aménagements sont prévus tel un parc paysager et récréatif sur le thème des insectes, une maison du parc, un observatoire et des jeux, tandis que des travaux de préservation et de valorisation des zones naturelles y seront menés. Le FEDER soutient l'aménagement des émergences du parc, autrement dit des constructions légères tels qu'un observatoire, des kiosques de loisirs, une maison du parc. Ce projet est porté par la CA2RS qui a fait appel au FEDER à hauteur de 703 000 €, soit 26% du coût des travaux.

Répartition des financements européens

Île-de-France



Seine Aval



3 QUESTIONS À... Jean-Luc Beaugrand Directeur des études de l'Ensiate

Qu'est-ce que l'Ensiate ?

L'Ensiate est une école qui forme, en cycle alterné école/entreprise, des bac + 5 spécialisés en génie éco-énergétique : production, transport et utilisation optimale de l'énergie dans le respect de l'environnement. Les étudiants sont formés à quatre disciplines : l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et alternatives, le génie climatique et l'environnement. Créée en 2003, elle accueille aujourd'hui 210 étudiants.

Pourquoi vous implanter aux Mureaux ?

Face à la difficulté de trouver des plateformes techniques éco-énergétiques disponibles sur la région parisienne, nous avons décidé en 2010 de construire notre propre plateforme afin d'y assurer les travaux pratiques de nos étudiants. Comme nous travaillons déjà aux Mureaux sur le projet de la plateforme énergétique de Seine Aval, plateforme complémentaire à nos équipements, le choix de ce site était tout naturel.

Comment avez-vous obtenu l'aide du Feder ?

La ville des Mureaux nous a accompagnés dans la recherche d'un local et a monté un dossier Feder pour un montant total d'environ 75 000 euros. Cette subvention a notamment permis l'aménagement d'équipements de travaux pratiques pour les étudiants dans les domaines du solaire photovoltaïque, de l'éolien et de la performance énergétique.

EN BREF...

Voitures électriques : Seine Aval en pole position

Depuis avril 2011, l'usage de 70 véhicules électriques et de 130 points de charge est testé auprès de 70 conducteurs du territoire de Seine Aval. Sous l'appellation de SAVE (Seine Aval Véhicules Electriques), il s'agit d'une expérimentation tout à fait originale dont les résultats seront rendus publics cette année. L'Epamsa en est partie prenante aux côtés de Renault Nissan, Total, EDF, Schneider Electric, l'Ademe, le conseil général des Yvelines ainsi que les villes de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Poissy et Aubergenville.



EN BREF...

L'Epamsa s'expose

L'Epamsa était une nouvelle fois présent sur les deux grands salons professionnels de l'immobilier afin de promouvoir son territoire. En décembre 2012, c'était au Simi, au sein d'un espace dédié au département des Yvelines. En mars 2013, c'était au Mipim, en compagnie des autres établissements publics d'aménagement d'Ile-de-France et de la Société du Grand Paris. Objectifs : mettre en valeur des opérations mixtes logements-activités, à savoir Mantes Innovaparc et Mantes-Université, Carrières Centralité et l'écopole Seine Aval, enfin, pour la 1^{ère} fois, l'éco-quartier fluvial Mantes Rosny.



LE GRAND PARI(S) DE L'OUEST

Dans le cadre du Grand Paris, Seine Aval s'affirme comme un lieu stratégique et prioritaire en proposant un modèle atypique basé sur le concept de ville nature.

Avec l'objectif de concilier qualité de vie et dynamisme économique, ce territoire de la 3^{ème} couronne parisienne bénéficie désormais d'une opération d'intérêt national (OIN). Dans ce cadre, l'État, le conseil régional d'Ile-de-France, le conseil général des Yvelines, les cinq intercommunalités et les 51 communes de Seine Aval ont décidé de s'engager collectivement et à long terme en faveur de son développement et de sa mise en valeur.

L'OIN s'est fixé quatre objectifs principaux :

- **le développement économique**, en s'appuyant sur les filières d'excellence actuellement existantes que sont les industries automobile et aéronautique et en accueillant celles de l'écoconstruction, des éco-industries ou de la logistique innovante ;
- **le développement résidentiel**, avec un objectif de 2 500 logements neufs par an ;
- **l'amélioration du réseau des transports**, avec notamment le prolongement du RER E Eole, de la tangentielle ouest (tram-train) et l'extension des transports en commun en sites propres ;
- **la mise en valeur de l'environnement**, naturel et agricole, du territoire.

La mise en œuvre de cette OIN est dévolue à l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) qui, à cet effet, intervient à la fois comme direction de projet, mandataire de maîtrise d'ouvrage, investisseur et aménageur.

 www.epamsa.fr

Responsable de la publication : David MORGANT - Responsable de la rédaction : Véronique DROUET - Rédaction : Apostrophe - Création/Exécution : Mine de créa - Impression : PDI - Crédits Photos : Caroline Gue, Agence Ter, CAMY, ENSIATE - Imprimé sur papier recyclé

EPAMSA - 1, rue de Champagne - 78200 Mantes-la-Jolie / Téléphone : 01 39 29 21 21